

Sarkozy invente la laïcité réactive

Ainsi, le président de la République veut réaffirmer les principes républicains de la laïcité. Une volte-face pour celui qui, jusque-là, affichait d'autres certitudes. Florilège de ses déclarations.

PAR ALEXIS LACROIX

« La laïcité et la place de l'islam dans la République » : tel sera donc le thème d'une convention organisée par l'UMP le 5 avril prochain. Une réflexion qui devrait déboucher, avant l'été, sur des « propositions concrètes ». Le chef de l'Etat envisage notamment le vote solennel d'une résolution réaffirmant clairement « les principes de la République et de la laïcité ». Il n'est jamais trop tard pour changer d'avis, même si les contorsions idéologiques de Nicolas Sarkozy sur cette question rend surprenante, voire énigmatique, sa conversion inopinée à une laïcité pure et dure.

Rappelons-nous : Nicolas Sarkozy n'avait pas attendu son accession à la magistrature suprême pour proclamer son scepticisme à l'endroit de la conception traditionnelle de la laïcité, défendue par tous les républicains. Dans son livre de 2004, coécrit avec un ecclésiastique catholique, le père Philippe Verdin, le ministre de l'Intérieur et des Cultes avait commencé à pilonner avec méthode l'édifice de la « neutralité », non seulement de l'Etat vis-à-vis des cultes, mais de l'espace public lui-même. Dans cet ouvrage intitulé *La République, les religions, l'espérance* (1), il faisait déjà miroiter à son intervieweur la perspective d'une « rupture » salvatrice avec le tabou de la laïcité : « Le besoin spirituel, l'espérance, ne sont pas satisfaits par l'idéal républicain »,

Depuis les saillies vaticanes du président, en décembre 2007, il flotte autour de la République une entêtante odeur d'encens.

proclamait-il, un an avant la célébration du centenaire de la loi de 1905. Et d'ajouter : « La vie spirituelle constitue généralement le support d'engagements humains et philosophiques que la République ne peut pas offrir, elle qui ignore le bien ou le mal. » Rejeter la gueuse dans le purgatoire du relativisme moral : cette prouesse théorique indiquait déjà clairement une direction, un cheminement en lisière – à rebours du modèle laïc français.

Rome, 20 décembre 2007. La visite du président fraîchement élu à Benoît XVI n'aurait pas constitué un événement marquant, si ce n'était le discours prononcé, dans la foulée, par le nouvel hôte de l'Élysée, à l'occasion de sa réception comme chanoine d'honneur dans la basilique Saint-Jean-de-Latran. Tentant d'enterrer la « guerre des deux France » (la cléricale et la révolutionnaire), Sarkozy y livre, d'abord, une relecture de l'histoire nationale à la lumière de ses « racines » chrétiennes, d'évidence inspirée par Henri Guaino et Max Gallo, présents tous deux à ses côtés pour l'occasion. « Les racines de la France sont essentiellement chrétiennes, martèle alors le

président. J'assume pleinement le passé de la France et ce lien particulier qui a si longtemps uni notre nation à l'Église. » Et d'appeler, tour à tour, sur son autel oratoire, Pascal, Bossuet, Péguy, Claudel, Bernanos, Mauriac, Maritain, Mounier, Henri de Lubac et Yves Marie-Joseph Congar – excusez du peu... Tout en ne craignant pas d'évoquer



Nicolas Sarkozy et les représentants des cultes à l'Élysée en janvier. « Le besoin spirituel, l'espérance ne sont pas satisfaits par l'idéal républicain », écrivait-il en 2004.

les « souffrances » infligées au clergé par la loi de séparation de l'Église et de l'Etat, Sarkozy ne fait pas seulement entendre un ton nouveau, il suggère une autre pratique de la laïcité : s'il n'est pas judicieux, selon lui, de remettre en question les grands équilibres nés de la loi de 1905, le président affirme que la France a tout à gagner d'une « laïcité positive » faisant droit à la pleine reconnaissance des différents courants spirituels dans la vie publique.

Rempart contre l'orgueil !

Laïcité positive : la suite de sa rhétorique, comme d'ailleurs de sa politique, devait se dérouler à l'ombre de cette notion problématique. Depuis ces saillies vaticanes, il n'a cessé de flotter autour de la République une entêtante odeur d'encens.

Quelques semaines plus tard, à l'occasion d'une visite officielle en Arabie saoudite, Nicolas Sarkozy devait tenir des propos évoquant davantage ceux d'un prêcheur télévangéliste que d'un chef d'Etat laïc : « Dieu transcendant qui est dans la pensée et dans le cœur de chaque homme. Dieu qui n'a servi pas l'homme mais qui le libère. » Avant d'ajouter : « Dieu qui est le rempart contre l'orgueil démesuré et la folie des hommes. » La ferveur présidentielle monta encore d'un cran lorsque, toujours à Riyad, il osa cette déclaration dument débattue : « Dans la transmission des valeurs et dans l'apprentissage de la différence entre le bien et le mal, l'instituteur ne pourra jamais remplacer le curé parce qu'il lui manquera toujours la radicalité du sacrifice de sa vie. »

Ne pas croire que Nicolas Sarkozy ait, depuis, réservé ses révérences au seul catholicisme. Toutes les religions doivent

être servies au vaste banquet de la « laïcité positive ». Lorsque le comité inter-épiscopal orthodoxe se réunit, le président saisit l'occasion de marteler son credo : « Je suis l'ami de ceux qui pensent qu'il y a une différence entre le bien et le mal. » Si le jeûne du ramadan prend fin, le président se précipite à la Grande Mosquée, non sans se féliciter que des membres du gouvernement aient pratiqué le jeûne comme s'il s'agissait d'une action publique. Et, début 2007, à l'occasion des vœux, des représentants de la religion bouddhiste ont été reçus pour la première fois de l'histoire de la République sous les lambris de l'Élysée par un hôte saluant pour l'occasion les « forces religieuses ».

La « laïcité positive » n'a certes pas qu'une face caricaturale : vis-à-vis du judaïsme, par exemple, Nicolas Sarkozy a toujours fait montre d'une empathie

sincère qui ne s'est pas démentie ces dernières années et qui, tout en rappelant celle d'un Mitterrand, contraste avec l'indifférence d'un de Gaulle ou d'un Giscard d'Estaing. Or, si c'est à tort que beaucoup lui reprochent d'avoir salué, lors du dernier discours du Crif, l'ancienneté et même l'antériorité de la « présence juive » sur la naissance de la nation française, l'insistance du président à remplacer son Premier ministre, par deux fois (2008 et 2011), lors de ce rendez-vous rituel, fait légitimement question. « Le Premier ministre dirige le gouvernement. C'est avec lui que vous pouvez avoir un dialogue. Avec le chef de l'Etat, c'est beaucoup plus difficile, son statut l'interdit », soulignait l'avocat Théo Klein, lui-même ancien président du Crif.

Multiculturalisme ou pas ?

L'autre problème est plus philosophique : il concerne la ligne de fuite de la laïcité positive ; celle-ci mène tout droit à l'installation et à la promotion d'identités compactes au cœur du « rêve » français ; elle encourage, autrement dit, la tentation « organiciste », pourtant soulignée par l'éditorialiste du *Figaro* Alain-Gérard Slama, étrangement proche de la vision multiculturaliste de la société, qui reconduit chaque individu à une appartenance englobante, vis-à-vis de laquelle il ne peut tenter aucune échappatoire (2).

Les méfaits de cette assignation à résidence ont été pointés par la chancelière allemande, Angela Merkel, et par le Premier ministre britannique, David Cameron. Or, par un de ces retournements dont il est coutumier, Nicolas Sarkozy, jamais en retard d'un ajustement à l'air du temps, leur a emboîté le pas, le 10 février dernier, sur TF1, sans préciser que son engagement en faveur de la laïcité positive n'avait pas peu contribué, jusqu'ici, à entretenir l'illusion « post-républicaine » du multiculturalisme : « Il n'est pas question d'avoir une société française qui subirait un islam en France. » Après la laïcité positive, une « laïcité réactive » ? C'est ce qui risque d'apparaître lorsque, délaissant la survalorisation dangereuse des cultes, le chef de l'exécutif met en exergue les problèmes que l'un d'entre eux, abordé dans sa globalité imprécise, est réputé poser. Au risque d'oublier que, dans le mot « religion », il y a *religio*, *religere* – cette faculté de créer du lien, dont Régis Debray rappelait qu'elle rend une nation habitable (3). ■

(1) Cerf, 2004.

(2) *Le Siècle de M. Pétain*, puis *la Société d'indifférence*, d'Alain-Gérard Slama, tous deux publiés chez Plon.

(3) *Les Communions humaines*, Fayard, 2005.

La prière du vendredi après-midi sur un trottoir du quartier de Barbès, à Paris.

مسجد الفتح
تعليم اللغة العربية و القرآن
MOSQUEE AL FATH
Enseignement Arabe-Coranique

PRODUITS EXOTIQUES



Des musulmans prient dans la rue. La faute à qui ? Au manque de lieux de culte mais aussi au « chacun pour soi » qui règne trop souvent dans cette communauté. Enquête au-delà des caricatures.

PAR PERRINE CHERCHÈVE, AVEC MARIE-ÈVE BOURGEOIS

La prière dans la rue ? Pour les uns, les musulmans sont des victimes, contraintes de prier sur le bitume parce que la France leur dénie le droit d'exercer leur culte dans la dignité. Pour les autres, tout musulman est potentiellement un intégriste, et sa prière publique n'est ni plus ni moins que la manifestation d'un islam radical qui « occupe » la France. Pour échapper à ces visions trop simplistes, Marianne est allé voir ce que sont vraiment ces prières dans les rues. A Paris, en banlieue ou à Marseille.

Et que constate-t-on ? Qu'il manque bel et bien des lieux de culte pour les musulmans pratiquants et que, parfois, les querelles intestines empêchent d'y remédier. Mais pour certains fidèles, la prière dans la rue est un geste politique, une façon de marquer le territoire de l'islam en même temps qu'un bras d'honneur aux lois de la République. Toutes ces réalités cohabitent, à l'image de la pratique religieuse très diversifiée des musulmans de France.

La Goutte-d'Or, à Paris. Depuis l'appel lancé sur Facebook par une pseudo-habitante du quartier, Sylvie François, à un « apéro saucisson-pinard » contre « l'islamisation du XVIII^e », la mosquée Khalid Ibn Walid est devenue un abcès de fixation vers lequel les regards et les caméras se tournent. Selon les habitants du quartier, les fidèles ont commencé à investir la chaussée en juillet 1995, au lendemain de l'assassinat d'Abdelbaki Sahraoui, l'imam de la mosquée et cofondateur du Front islamique du salut (FIS) algérien, tué par deux hommes jamais identifiés. Sous le choc, quelques musulmans algériens s'étaient rassemblés devant le lieu du crime, sécurisé par des barrières métalliques. L'avancée fut progressive : d'abord

les trottoirs, puis la rue Myrha et une partie de la rue Léon, jusqu'aux grilles du square. Et très récemment, l'installation d'un haut-parleur à l'extérieur qui diffuse la prière en arabe. « Ces gens sont dans une logique de conquête de l'espace », assure un habitant du quartier, français et laïc d'origine kabyle. « La prière dans la rue est une affirmation identitaire en même temps qu'une manœuvre politique. C'est une façon d'imposer son pouvoir, de marquer ostensiblement son territoire et de dire : "Ici, c'est une partie de l'espace islamique." »

Espace public confisqué

Au fil des années, le rassemblement s'est transformé en manifestation hebdomadaire. Tous les vendredis dès 12 h 30, la rue est bouclée pour permettre à quelque 200 à 300 musulmans, installés sur des tapis ou des cartons à même le bitume, d'écouter le prêche de l'imam. L'espace public est confisqué pendant une heure, avec interdiction formelle de passer, ou même de traverser. « Quand j'ai voulu m'approcher, un homme m'a aussitôt fait déguerpir, témoigne une étudiante qui passait par là un vendredi de janvier. Il m'a dit : "Vous voyez les barrières, là-bas ? Eh bien vous allez derrière, parce que les barrières, ça veut dire que la rue appartient à la mosquée. Si vous voulez rester ici, il faut être voilée." »

« La prière dans la rue est une affirmation identitaire et une manœuvre politique. Une façon d'imposer son pouvoir. » Un habitant de la Goutte-d'Or

A ses côtés, une journaliste danoise venue observer le « phénomène » s'interroge, déconcertée : « Je ne comprends pas comment c'est possible. Pourquoi la police et l'Etat ne réagissent-ils pas ? » Ce qu'ignore cette jeune femme, c'est que, depuis des années, la préfecture, à la demande du maire PS du XVIII^e, Daniel Vaillant, tolère cette privatisation illégale de l'espace public. Elle ne sait pas non plus que ce prêche en plein air constitue, pour le recteur de >

Quand les mosquées ont l'esprit de clocher

Islam. Pourquoi il faut refuser le débat Sarkozy

► la mosquée, Mohamed Salah Hamza, une façon de défier la municipalité, à laquelle il réclame, en vain, un terrain pour y construire sa propre mosquée-cathédrale. S'il veut rester maître chez lui, c'est parce que « plus sa mosquée sera grande, plus il aura de l'influence au sein du Conseil français du culte musulman [CFCM], affirme un spécialiste de l'islam. Dans cette instance, le pouvoir de chacun se mesure à la taille de son lieu de culte et à son affluence ».

Depuis 2008, l'imam de la rue Myrha refuse donc de s'associer au projet de la mairie du XVIII^e, soutenu par Bertrand Delanoë, de l'Institut des cultures de l'islam (ICI), à la fois « pôle culturel » subventionné par la Ville, et lieu de culte avec deux salles de prière de 1 000 m². Grâce à l'ICI, « plus personne ne priera dans les rues, assure Daniel Vaillant. Nous y veillerons. Chacun pourra pratiquer dans la dignité : c'est ainsi que l'on combat l'islam des caves. » Inch Allah !

A quelques centaines de mètres de la rue Myrha, le contraste est édifiant. Rue Philippe-de-Girard, sur la porte de la mosquée Abdoulmajid, un avis a été affiché rappelant aux ouailles, essentiellement africaines, qu'il est interdit de prier dehors ! Comme à Marseille, où Makhete Cissé, président de la Fédération française des associations islamiques d'Afrique, des Comores et des Antilles de la région Paca – et dirigeant de la mosquée Bilal –, ne transige pas avec la loi républicaine. « C'est vrai qu'il y a un problème de place, reconnaît-il. Pendant que les églises se vident, les mosquées se remplissent. Mais chez nous, la prière dans la rue, c'est interdit ! On est prêts à arrêter le prêche si les gens s'installent dans la rue ! »

Projets en plan

A Puteaux (Hauts-de-Seine), pendant des années, les riverains se sont plaints des prières sur le trottoir devant la salle de culte de la rue Saulnier. Quelques réunions entre le président de l'association Solidarité islamique et les services de la préfecture ont suffi pour qu'une solution soit trouvée : l'association organise désormais deux offices : l'un à 12 h 45, et l'autre, dix minutes plus tard. Depuis deux ans, plus personne ne s'agenouille sur la chaussée. Manque de places dans les mosquées ? C'est certain. A l'heure

du prêche rue Myrha, nous sommes allés vérifier que la Grande Mosquée de Paris était, elle aussi, pleine à craquer. Que faire, sinon construire de nouveaux lieux de culte ? Partout en France, les imams élaborent des projets qui, finalement, restent en plan. A Toulouse, la mosquée du quartier d'Empalot est en construction depuis presque six ans et l'on ignore quand elle sera achevée. Idem à Paris, où le chantier de la mosquée-cathédrale de la rue de Tanger (XIX^e) est au point mort depuis trois ans. Simple problème

d'argent ? Pas seulement. « L'incapacité des musulmans à construire ensemble des mosquées est à l'image du CFCM, regrette Michel Neyreneuf, adjoint de Daniel Vaillant. Ils se battent entre toutes les tendances, sans compter celles qui n'y sont pas représentées ! »

A Marseille, le 20 mai dernier, les musulmans pensaient être au bout de leur peine. Après vingt ans de querelles politiques, de procès intentés par le Front national, de tensions entre les communautés, le maire UMP, Jean-Claude Gaudin, et les représentants des musulmans de la ville posaient la première pierre de la Grande Mosquée.

Avec ses 7 000 places, l'édifice devait permettre d'en finir avec les prières sur la voie publique, porte d'Aix, rues des Récolettes et de l'Académie.

Las ! Un mois plus tard, la future mosquée avait déjà du plomb dans l'aile, en raison de bisbilles internes. Celles-ci ont abouti au renvoi de Nourredine Cheikh, président de l'association La Mosquée de Marseille, cheville ouvrière du projet. Or celui-ci était soutenu par l'Algérie, qui a aussitôt annoncé le gel de sa



Le maire de Marseille, Jean-Claude Gaudin, présente la future Grande Mosquée de la ville. Un projet qui, finalement, ne trouve plus grâce aux yeux des musulmans.

participation de 5 millions d'euros (un quart du coût total).

« Les choses seraient plus faciles si la communauté musulmane était unie », reconnaît Makhete Cissé, vice-président de l'association. « Il y a un manque indéniable de maturité de la part des gens qui sont censés nous représenter, et c'est bien dommage », regrette de son côté Nassera Benmarnia, présidente de l'Union des familles musulmanes. L'imam Abderrahmane

Les mosquées en France

Combien la France compte-t-elle de mosquées ? Selon les chiffres du ministère de l'Intérieur, les musulmans pratiquants disposent de 1 680 lieux de culte. Si l'on se réfère à l'Annuaire musulman, qui fait office de référence pour les musulmans francophones, quelque 2 100 mosquées ou simples salles de prière seraient en réalité

implantées dans l'Hexagone, sans compter les 150 projets en cours de construction. Enfin, une étude publiée par le Conseil français du culte musulman (CFCM), en juin 2009, évalue à environ 250 000 m² la surface cultuelle mise à la disposition des pieurs du vendredi, qui seraient 850 000. ■

Ghoul, nouveau président de La Mosquée de Marseille, accuse maintenant la municipalité d'user systématiquement de son droit de préemption pour empêcher les associations cultuelles de prier dans des lieux décentes. « On a besoin de petites mosquées de proximité. Et qu'est-ce qu'ils nous donnent, eux ? Des caves, des parkings. Nous sommes contre la prière dans la rue, c'est indigne, mais le vendredi les musulmans ont l'obligation de prier collectivement et toutes les salles sont archipeuples. Des gens qui prient dehors, il y en a partout ! »

Pourtant, à Marseille, les lieux ne manquent pas. Les 20 000 pratiquants réguliers de la ville disposent de 70 espaces de prière, plus ou moins vastes, mais beaucoup sont effectivement insalubres. Dans certains lieux, les fidèles s'entassent chaque vendredi, tandis que d'autres, comme la superbe mosquée de la rue Malaval, ne font pas le plein. Et pourtant, à 600 mètres de là, des hommes prient dans la rue... Cherchez l'erreur. Qui plus est, le projet de Grande Mosquée, qui devait symboliser la reconnaissance en France d'un islam commun, ne trouve

plus grâce aux yeux des musulmans. « La communauté musulmane n'est pas plus intéressée que ça par le projet, constate Nassera Benmarnia. Elle sera installée loin des quartiers où vit la grande majorité de la communauté et elle ne règlera donc pas le problème des lieux de culte. »

« Que ce soit à Marseille, à Paris ou ailleurs, il y a une dimension de proximité dans la mosquée : c'est la nôtre, pas celle des autres », explique un habitant de la Goutte-d'Or. Autrement dit, chacun, selon son affinité, sa nationalité ou son quartier, veut prier chez lui, pas chez le voisin. Dans la France rurale, on appelait cela l'esprit de clocher... « S'il y avait des projets communs, cela poserait moins de problèmes de financement », constate pourtant Jean-Paul Makengo, adjoint au maire de Toulouse chargé de la diversité et de l'égalité, qui accompagne trois nouveaux projets de mosquées. Sous couvert d'anonymat, un recteur marseillais nous livre bru-

talement son analyse. Selon lui, on ne pourra pas parler d'un islam de France tant que les mosquées continueront à être financées par des Etats étrangers. « Ceux-ci paient, donc ils font ce qu'ils veulent, dit-il. Ce sont eux qui nomment les imams, avec une préférence pour ceux qui ne parlent pas français, s'opposent aux lois républicaines et laissent les fidèles prier dans la rue, voire les encouragent à le faire ! »

« Les anciens étaient naïfs »

Et dans ce cas, comment réagir ? Fermer les yeux, comme à Paris, ou choisir la fermeté ? C'est la solution choisie cet été par Jacqueline Eustache-Brinio, maire UMP de Saint-Gratien (Val-d'Oise), pour répondre à une provocation de jeunes musulmans. Le dimanche 29 août 2010, à 17 h 30, 200 personnes investissent le terrain de sport du quartier des Raguenets, pour une prière collective. Le dimanche suivant, la maire ferme le stade ! Qu'à

cela ne tienne, les fidèles partent prier place du Forum, dans le centre de cette petite ville résidentielle. La mairie prend un arrêté municipal interdisant les rassemblements religieux sur la voie publique. Début septembre, l'élue vient saluer les fidèles de l'association franco-maghrébine de Saint-Gratien à la fin du ramadan. Une dizaine de jeunes l'attendent et refusent de lui serrer la main prétextant qu'elle est une femme, mais ils lui réclament un lieu de prière en ville. Il n'y en a pas, c'est vrai. En 2005, lorsque l'association franco-maghrébine avait voulu acheter un pavillon pour en faire une salle de prière, la mairie l'avait

préempté, au motif qu'à Saint-Gratien, le foncier fait cruellement défaut. « Il y a peut-être une appréhension de la part des habitants vis-à-vis de l'islam, explique une jeune femme. Mais les musulmans ne réclament pas une mosquée avec un minaret. Ils veulent juste un lieu dans leur quartier pour prier. Les anciens, qui ne sont pas français, ont été trop naïfs. Aujourd'hui, ils sont relayés par une nouvelle génération qui s'exprime et connaît ses droits. » A l'hôtel de ville, on se défend en expliquant que les musulmans disposent pourtant d'une mosquée. Mais pas en ville, simplement à 2 km de Saint-Gratien. ■ P.C.

Chacun, selon son affinité, sa nationalité ou son quartier, veut prier chez lui. Dans la France rurale, on appelait ça l'esprit de clocher.